

Code de vie

Le centre Gabrielle-Roy dispense un programme de formation générale de niveaux formation de base et secondaire, en français. Comme dans tout centre, il en découle l'obligation de parler français.

Le code de vie et les règlements de fonctionnement du centre tiennent compte des droits et des responsabilités de chaque adulte, du groupe et des divers intervenants.

Toute action visant à améliorer ou préserver ces droits sera mise en œuvre selon les besoins.

Droits

Responsabilités

Recevoir un enseignement de qualité.

Être ponctuel et assidu aux cours selon l'engagement pris.

Étudier dans un climat propice au travail intellectuel.

Participer au processus d'apprentissage.

Être respecté par les autres adultes et les membres du personnel.

Respecter l'échéancier de formation.

Utiliser les biens et le matériel mis à la disposition des élèves sans les voir endommagés ou volés.

Contribuer au bon climat général de la classe et du centre : civisme, politesse.

Respecter les autres élèves adultes et les membres du personnel.

Respecter le matériel et les locaux mis à la disposition des élèves.